



pays du val d'adour



Edito

Voici un an, je vous annonçais la naissance du Pays du Val d'Adour, nouvel outil au service des projets de notre territoire.

2003 a donc été l'année du passage à l'action avec plus de 70 projets soutenus grâce à l'intervention financière des Conseils Régionaux, Généraux, de l'Union Européenne et de l'Etat ; plus de 70 projets représentant plus de 10 millions d'euros investis pour le développement du Val d'Adour et la consolidation des services, indispensables à l'attractivité de nos communes.

Du développement des zones d'activités, génératrices d'emplois, au renforcement des lieux d'accueil pour l'enfance et la jeunesse, en passant par la valorisation de notre patrimoine, autant d'initiatives qui contribueront au quotidien à affirmer que le Pays du Val d'Adour reste un territoire de projets.

Cette dynamique, engagée depuis un an et qui devra se poursuivre jusqu'en 2006, reste le fruit d'une mobilisation constante des communautés de communes, du tissu des entreprises et des associations qui participent grandement à la vitalité du Val d'Adour.

Nous avons décidé d'accorder une attention toute particulière et de consentir des efforts constants en faveur des services publics, éléments indiscutables de notre cohésion sociale et de l'égalité des chances. Créateurs d'emplois, ils restent garants du lien social, d'une solidarité au quotidien en faveur des populations les plus fragiles (demandeurs d'emploi, personnes âgées, jeunes).

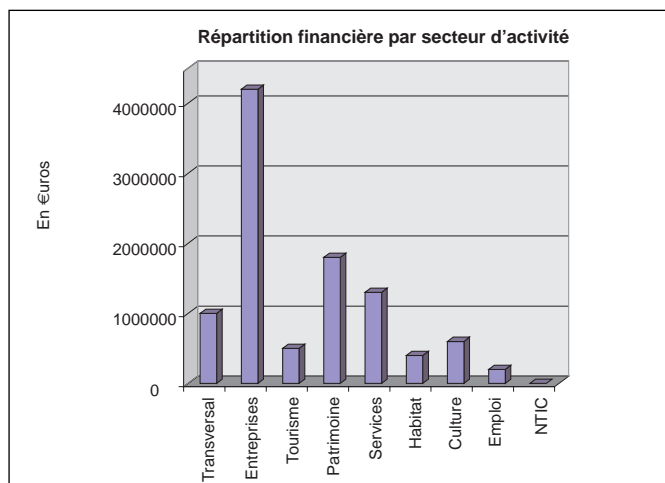
Je forme donc le vœu que 2004 soit une année de solidarité et de prospérité pour le Pays du Val d'Adour et pour ses habitants.



Le Pays du Val d'Adour

Bilan 2002 - 2003 du Contrat de Pays

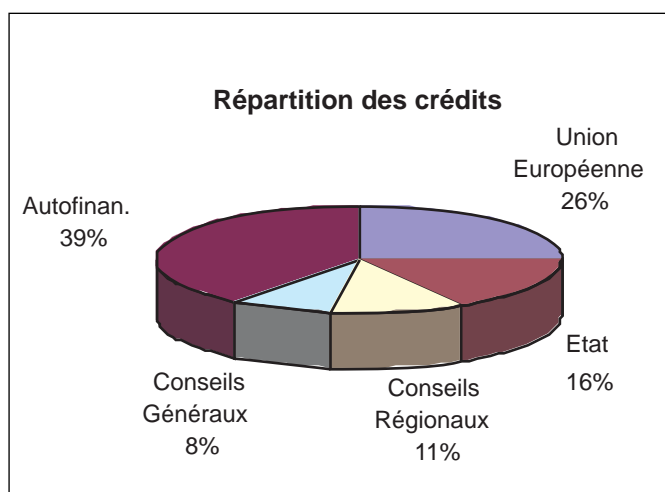
Le 09 décembre 2002, les partenaires financiers (Préfets de Régions et de Départements, Conseils Régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, Conseils Généraux du Gers, des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées) et les élus locaux, sous la Présidence de Jean Glavany, ont signé le Contrat de Pays du Val d'Adour. Par cette signature, les partenaires financiers se sont engagés à soutenir, jusqu'en 2006, les projets conduits dans le but d'améliorer notre qualité de vie.



Depuis 2002, le Contrat de Pays a permis de soutenir 75 opérations portées par des maîtres d'ouvrage divers tant publics (établissements intercommunaux et communes) que privés (associations et entreprises).

Le montant total des investissements engagés représente 10 585 592 €.

Ces opérations ont pu bénéficier, en moyenne, de plus de 60 % d'aides publiques.



Les premières actions engagées relèvent du développement économique, de la préservation du cadre de vie et du développement des services à la personne, respectant ainsi les priorités de notre projet de territoire à savoir « d'abord l'emploi », « la ruralité moderne » et « un Pays solidaire ».

Le programme européen LEADER+

Le maintien, le développement et la modernisation des services publics

Parallèlement au Contrat de Pays, et durant la période 2002 - 2006, le Val d'Adour bénéficie également du programme européen LEADER+. Ce dernier permet un soutien financier aux projets conduits dans le but de maintenir, de développer et de moderniser les services publics dans les secteurs aussi diversifiés que la petite enfance, la gérontologie, l'environnement, la culture, l'emploi et la formation...

Le programme LEADER+ permettra de mobiliser près de 1 500 000 € d'aides européennes. Durant la période 2002 - 2003, 45 opérations ont été engagées, représentant près de 1 500 000 € d'investissement dont plus de 45% de fonds européens.

Le Pays du Val d'Adour - Zoom sur...

Le développement des services publics

■ Service de « transport à la carte »



Depuis janvier 2003, la Communauté des communes « les Castels » (Hautes-Pyrénées) propose un service de « transport à la demande » aux habitants ayant des difficultés de déplacement (personnes âgées, jeunes dépourvus de moyens de locomotion, personnes à très faibles revenus).

La souplesse de ce dispositif permet une réponse adaptée, par rapport à des horaires décalés (sorties nocturnes ou très matinales, rendez-vous médicaux ou administratifs).

L'expérimentation et le développement de ce service ont été financés à plus de 60% par le

programme LEADER+, pour un coût total du projet de 17 245 €.



■ Service « enfance et jeunesse »



Le territoire de la communauté de communes Hautes Vallées de Gascogne (Gers) est étendu et structuré en trois vallées. Afin de faire face à ces particularités géographiques et pour offrir un service de qualité à l'ensemble de sa population, la communauté de communes a souhaité expérimenter un Centre de Loisirs Hors Murs (itinérant). L'originalité est de permettre aux petites communes rurales d'accueillir à tour de rôle les enfants, grâce à la mise à disposition d'un mini bus. En juillet 2003, cette opération a pu être pérennisée grâce à la formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateurs) des personnels, financée à hauteur de 40% par le programme LEADER+.

Le partage, la convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots de ce Centre de Loisirs. L'équipe d'animation aime à s'entourer de personnes

du territoire qui communiquent ainsi leurs savoirs aux enfants et aux grands. Vainqueur des Francalymphiques 2003, il accueillera l'été prochain l'édition 2004 et convie l'ensemble des Centres de Loisirs du Gers et du Pays du Val d'Adour. Il conduit également, avec huit autres structures du Val d'Adour un projet commun d'éducation au territoire qui s'appuie sur les relations intergénérationnelles. Les actions seront déclinées autour de plusieurs thèmes fédérateurs : la voie ferrée, les jeux traditionnels locaux, la culture taurine, l'Histoire du Pays du Val d'Adour, les traditions culinaires gersoises, le jardin.



■ L'accès aux techniques d'information et de communication



De nos jours, les outils informatiques constituent un moyen d'information et de communication, à la fois dans des démarches professionnelles ou ludiques. Toutefois, en milieu rural, l'accès à ces outils n'est pas toujours aisé.

En 2002, la Communauté de communes du canton de Lembeye en Vic Bilh (Pyrénées Atlantiques) a donc mis en place un programme de formations informatiques (initiation aux logiciels de bureautique, à Internet), s'adressant aux débutants comme aux initiés. Ce projet a permis aux habitants, et plus particulièrement aux demandeurs d'emploi de se familiariser avec les outils informatiques. Accueillant une cinquantaine de personnes, ces formations ont également permis d'ouvrir un espace d'échanges et de rencontres intergénérationnelles.

Le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour

Un lieu de rencontre et d'émulation

Le Conseil de Développement est une association qui réunit les citoyens et forces vives du territoire, dès l'âge de 11 ans.

Il est le garant du développement harmonieux et cohérent du Pays en participant activement à l'élaboration :

- de la Charte Territoriale des Services Publics du Pays ;
- du Schéma Territorial de Développement économique ;
- de la Charte Architecturale, paysagère et environnementale ;
- du Projet culturel de territoire.

en validant les projets programmés dans le cadre du programme LEADER+ et du Contrat de Pays.

Une force de propositions et de réflexions

Il organise des commissions de travail autour de débats passionnés et pour la mise en œuvre de projets ambitieux :

- la formation des auxiliaires de vie ;
- le maillage des structures d'accueil de la petite enfance ;
- l'élaboration d'un magazine des jeunes du Val d'Adour ;
- la mise en réseau des centres de loisirs autour d'un projet commun « Intergénération et identité du territoire »
- les outils multimédia au service de l'emploi dans l'entreprise...

Vous trouverez les conclusions des travaux du Conseil de Développement sur le site Internet du Pays :

www.valdadour.com

Des adhérents motivés

• Miriam MUHE : « J'adhère parce que, pour moi, être citoyen ne veut pas seulement dire que j'ai le droit de critiquer ce qui se fait ou ne se fait pas, mais j'ai envie aussi de contribuer à changer les choses. Il me semble aussi plus efficace de m'impliquer ici, où je peux réellement décider plutôt que manifester de façon anonyme ».

• Jacques LABROUCHE : « Pour voir se développer notre bassin de vie, voir se créer des emplois et une vie harmonieuse dans notre Pays ».

• Christophe MEROTTO : « Mon implication dans le Conseil de Développement vient d'une volonté de participation active à la construction de ce territoire. Mes objectifs dévoués sont la qualité de vie pour tous, la cohérence de nos actions avec le développement durable ici comme ailleurs ».

• Hélène KNOLL : « La démocratie participative est pour moi une aventure nouvelle, un challenge dans lequel je souhaite avoir ma place. Nous avons la chance de vivre dans un territoire encore préservé. La qualité de notre environnement et les enjeux sont à mon sens une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seules mains de nos élus et des forces économiques ».

• Alain GOULLIEUX : « La démocratie participative est le cadre dans lequel chacun amène sa pierre à l'édifice, pour que les mots solidarité, tolérance et soutien aient leur sens dans notre territoire, pour que chacun en pleine responsabilité soit acteur en partenariat ».

Des projets en perspective pour 2004

- L'organisation d'un Forum sur le thème de la transmission et la reprise d'entreprises ;
- La mise en réseau des associations d'aide à domicile ;
- Le développement et la valorisation de l'agriculture biologique...

Comment participer ?

Les commissions de travail sont ouvertes à tous. Pour être informé régulièrement des travaux et réflexions du Conseil de Développement, vous pouvez adhérer en adressant un courrier à :

Monsieur le Président

Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour
Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET

Cotisations 2004 :

Jeunes : 1.53 €

Citoyens : 10 €

Associations : à partir de 10 €

Entreprises, Services publics, Socio-professionnels,

Syndicats de salariés : à partir de 25 €

Nous vous souhaitons une très bonne année 2004.
Réussite dans vos projets !



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Groupement d'Intérêt Public de Développement Local EURADOUR

Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET - Téléphone : 05 62 96 44 88 - Fax : 05 62 96 94 17

E-mail : gip.euradour@val-adour.com - Site Internet : www.valdadour.com

SEML Semadour

Z.I. du Marmajou - 65700 MAUBOURGUET - E-mail : semadour@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean GLAVANY

Secrétaire de Rédaction : Christian BOURBON